



**Groupe Banque TD**  
**Présentation à l'intention des investisseurs**  
**sur les titres à revenu fixe**

---

T2 2014

# Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2014 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2014 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, liés à l'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence des récentes modifications législatives et réglementaires; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; l'intensification de la concurrence, notamment par l'intermédiaire d'Internet et des services bancaires mobiles; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les réclamations qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2013, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2013 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2014 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. Annexe

## Nos secteurs d'activité

### Services de détail au Canada

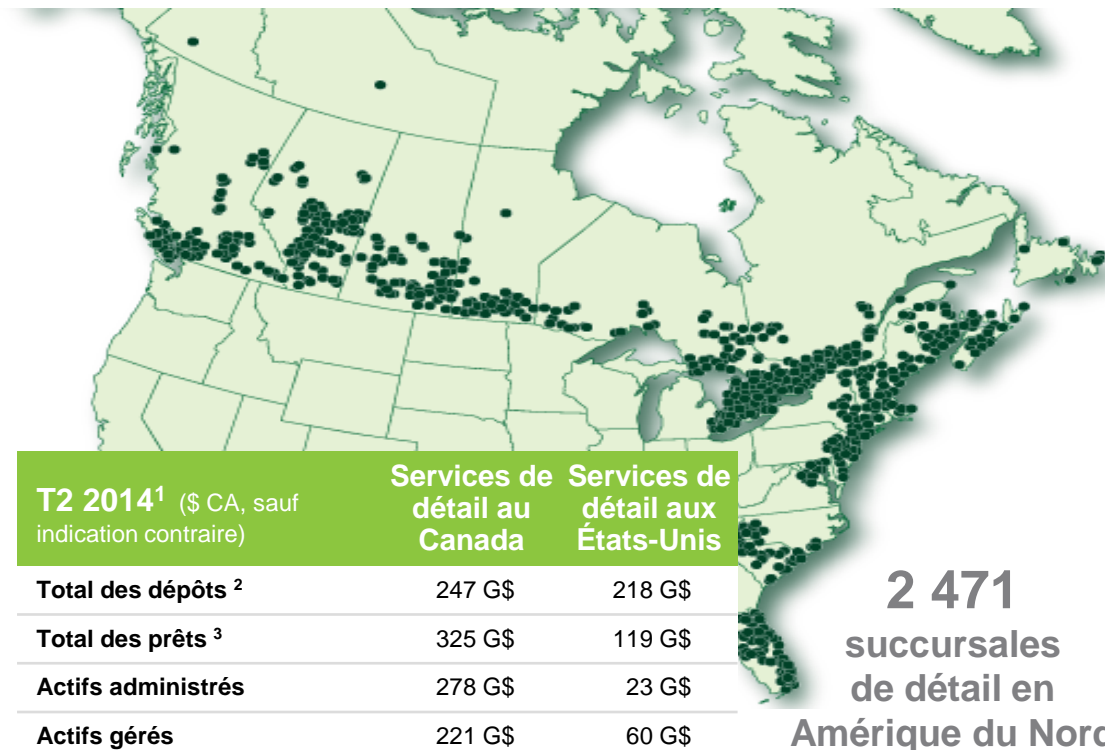
- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

### Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

### Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires de placement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales



**2 471**  
succursales  
de détail en  
Amérique du Nord

T2 2014 <sup>1</sup> (\$ CA, sauf indication contraire)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis
<b>Total des dépôts</b> <sup>2</sup>	247 G\$	218 G\$
<b>Total des prêts</b> <sup>3</sup>	325 G\$	119 G\$
<b>Actifs administrés</b>	278 G\$	23 G\$
<b>Actifs gérés</b>	221 G\$	60 G\$
<b>Bénéfice comme présenté</b> <sup>4</sup>	4,7 G\$	2,0 G\$
<b>Bénéfice rajusté</b> <sup>4</sup>	4,9 G\$	2,0 G\$
<b>Clients</b>	14 millions	8 millions
<b>Employés</b> <sup>5</sup>	39 171	25 965

**La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord<sup>6</sup>**

1. Le T2 2014 correspond à la période allant du 1<sup>er</sup> février 2014 au 30 avril 2014.

2. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T2 2014. Les dépôts des activités de détail aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade (IDA).

3. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T2 2014.

4. Pour les quatre trimestres consécutifs se terminant par le T2 2014. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

5. Effectif moyen en équivalent temps plein dans ces segments au T2 2014. Au T1 2014, la Banque a adopté une définition normalisée de l'effectif équivalent temps plein dans tous les segments. Cette définition englobe les heures supplémentaires et les contractuels.

6. Voir la diapositive 7.

## Être la meilleure banque

### Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord<sup>1</sup>
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's<sup>2</sup>
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

### Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail<sup>3, 4</sup>
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé<sup>5</sup>

### Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

### Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

**Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas**

1. Voir la diapositive 7.  
2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 11 juin 2014. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.  
3. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recouru à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du communiqué de presse sur les résultats du T2 2014 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.  
4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.  
5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

# Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



## Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1,7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

## Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles<sup>2</sup>
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

## Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 174 succursales et de 2 869 GAB
- Un Canadien sur trois est titulaire d'un compte de la TD
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant des occasions de vente croisée considérables

## Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15,1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

## Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

## Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 297 succursales et de 1 894 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
  - Marché des dépôts d'une valeur de 2,2 billions \$ US<sup>3</sup>
  - Volume prévu de 240 milliards \$ US des montages de prêts hypothécaires<sup>4</sup>
- Accès à près de 70 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités

**Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités**

1. Rapport sur la compétitivité mondiale 2008-2013, Forum économique mondial.

2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

3. Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2013 de la FDIC.

4. Les nouveaux montages dans les endroits où la TD exerce ses activités pour 2014 n'incluent pas les refinancements et s'appuient sur des prévisions internes établies à partir de données provenant du U.S. Department of Housing and Urban Development, de la Home Mortgage Disclosure Act et de Moody's Analytics.

# La TD en Amérique du Nord

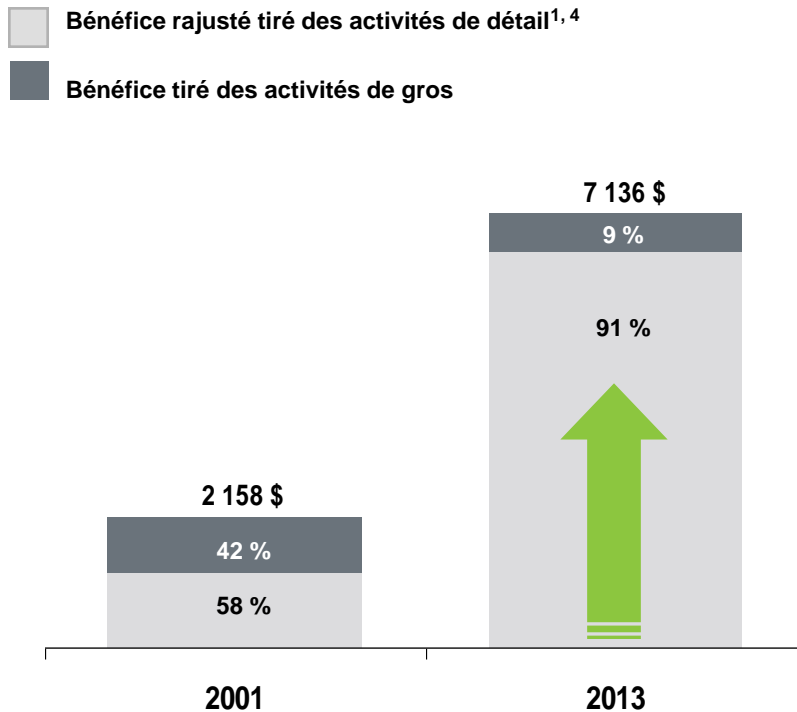


\$ CA, sauf indication contraire	T2 2014 <sup>1</sup>	T1 2014 <sup>1</sup>	Classement au Canada <sup>6</sup>	Classement en Amérique du Nord <sup>7</sup>
<b>Total de l'actif</b>	896 G\$	909 G\$	1 <sup>re</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>Total des dépôts</b>	555 G\$	562 G\$	2 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
<b>Capitalisation boursière</b>	97 G\$	89 G\$	2 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
<b>Bénéfice net rajusté<sup>2</sup> (<i>quatre derniers trimestres</i>)</b>	7,5 G\$	7,3 G\$	2 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
<b>Bénéfice net comme présenté (<i>quatre derniers trimestres</i>)</b>	7,2 G\$	6,9 G\$	s. o.	s. o.
<b>Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie<sup>3</sup></b>	9,2 %	8,9 %	5 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>
<b>Effectif moyen en équivalent temps plein<sup>4</sup></b>	80 494	80 344	2 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
<b>Cote attribuée par Moody's<sup>5</sup></b>	Aa1	Aa1	s. o.	s. o.

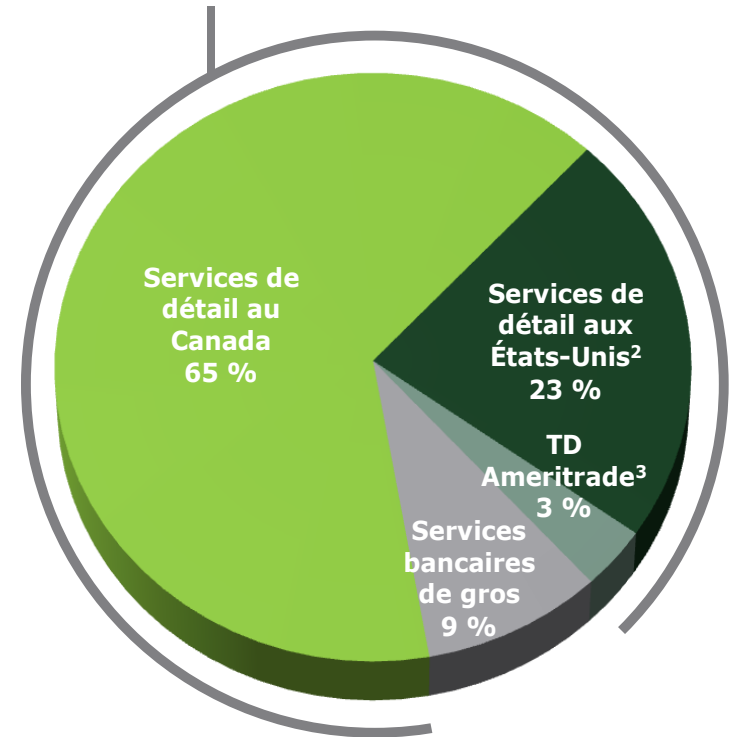
**La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord**

1. Les renseignements contenus dans le présent document datent du 22 mai 2014 (sauf indication contraire). À cette date, seulement une partie des homologues de la TD (voir la définition aux notes 6 et 7 ci-après) avaient publié leurs résultats pour la période. Le classement de la TD au Canada et en Amérique du Nord indiqué dans le tableau ci-dessus est donc fondé sur les données de la TD au T1 2014 (période terminée le 31 janvier 2014).
2. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.
3. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Auparavant, les montants étaient calculés selon le dispositif réglementaire de Bâle II. Pour en savoir plus, voir la diapositive 22.
4. Effectif moyen en équivalent temps plein. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 4.
5. Voir la note 2 de la diapositive 5.
6. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T1 2014 clos le 31 janvier 2014.
7. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis : définis par les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les deux plus grandes banques super-régionales (WFC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T4 2013 clos le 31 décembre 2013.

## Bénéfice rajusté<sup>1</sup> (en M\$ CA)



## Bénéfice rajusté de 2013 tiré des activités de détail<sup>1,4</sup> = 91 %



**Composition du bénéfice axée sur les activités de détail**

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.  
 2. Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.  
 3. Participation déclarée de la TD de 40,42 % dans TD Ameritrade au 30 avril 2014 (42,22 % au 31 octobre 2013).  
 4. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.



# Évolution stratégique de la TD



## ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de La Banque TD et de Canada Trust  
 Acquisition de Newcrest Capital  
 Acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth  
 Entente entre TD Waterhouse USA et Ameritrade  
 Privatisation de TD Banknorth  
 Acquisition de Commerce Bank  
 Intégration de Commerce Bank  
 Acquisition de Riverside et de TSFG  
 Acquisition de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de crédit MBNA  
 Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et d'Epoch et entente annoncée avec Aimia et la CIBC  
 Principal émetteur de la carte de crédit Visa Aéroplan; acquisition d'environ 50 % du portefeuille CIBC Aéroplan



Fin des années 1990  
 2000  
 2001  
 2002 à 2004  
 2005  
 2006  
 2007  
 2008  
 2009  
 2010  
 2011  
 2012  
 2013  
 2014



Aucune acquisition importante d'une grande maison de courtage

Pertes sur prêts (médias, télécommunications, énergie)

Démantèlement du segment des produits structurés

Abandon des produits de crédit non liés aux entreprises TD

Cessation des opérations pour compte propre non axées sur les clients

## DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

## Notre tolérance au risque

**Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...**

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

**Pratiques proactives et rigoureuses en matière de gestion des risques**

## Points importants

- Croissance du BPA rajusté<sup>1</sup> de 15 % sur 12 mois
- Bénéfice des activités de détail en hausse de 16 % sur 12 mois
  - Bonne croissance des volumes et des actifs au Canada et aux États-Unis
  - Crédit favorable
  - Contribution de Target, Aéroplan et Epoch
- Bénéfices tirés des activités de gros en baisse de 6 % sur 12 mois
  - Solides éléments fondamentaux
- Solide ratio des capitaux propres de 9,2 %

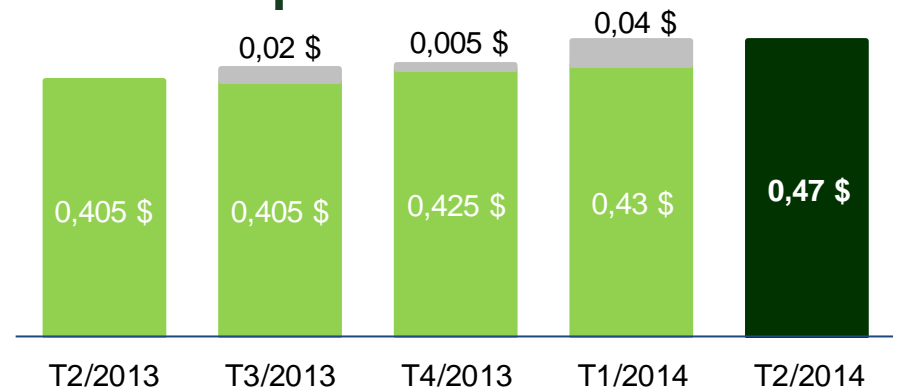
Solides résultats dans tous les secteurs

## Bénéfice net en M\$

(rajusté, s'il y a lieu)<sup>1</sup>

	T2 2014	Var. trimestrielle	Var. annuelle
Services de détail <sup>2</sup>	1 897 \$	4 %	16 %
Services bancaires de gros	207	-10 %	-6 %
Siège social	(30)	-21 %	3 %
<b>Bénéfice net rajusté</b>	<b>2 074 \$</b>	<b>2 %</b>	<b>14 %</b>
<i>Bénéfice net comme présenté</i>	1 988	-3 %	16 %
<b>BPA rajusté (dilué)</b>	<b>1,09 \$</b>	<b>3 %</b>	<b>15 %</b>
<i>BPA comme présenté (dilué)</i>	1,04	-3 %	17 %
<b>Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie selon Bâle III</b>	9,2 %		

## Dividende par action ordinaire



■ = Hausse du dividende déclaré

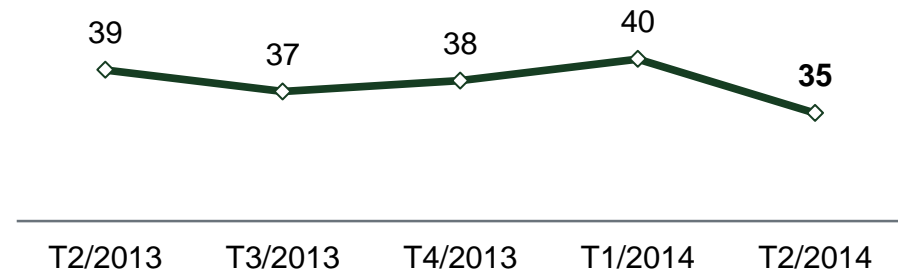
1. Les résultats rajustés sont définis à la note 3 de la diapositive 5.

2. Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T2 2014 et le rapport de gestion de la Banque. Pour en savoir plus, voir la diapositive 3. Les résultats comme présentés des Services de détail se sont chiffrés à 1 874 M\$, en hausse de 10 % sur 3 mois et de 17 % sur 12 mois.

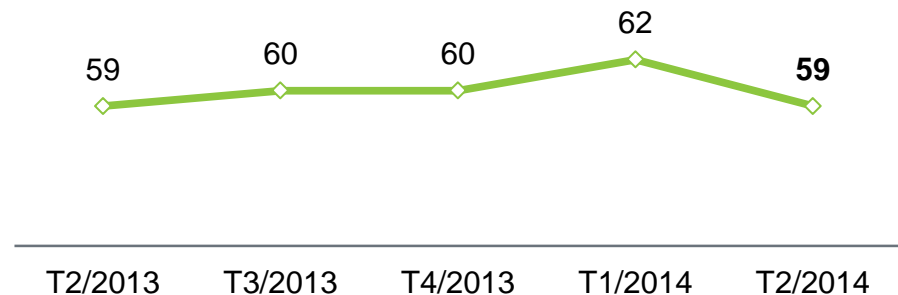
## Faits saillants

- Taux de perte et ratios de prêts douteux à des creux historiques
  - Réduction des pertes de valeur des prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux États-Unis
  - Amélioration continue pour le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux États-Unis

## Ratio PPC (pdb)<sup>1</sup>



## Ratio des prêts douteux bruts (pdb)<sup>2</sup>



Rendement solide constant

1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. Annexe

- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde<sup>1</sup>.
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>.
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes.
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7.
  - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

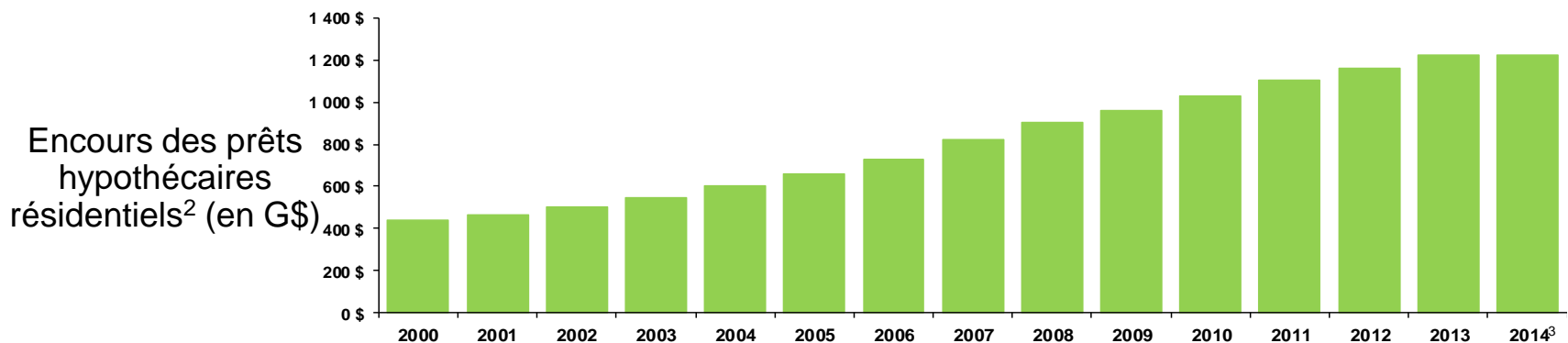
- Banques commerciales et banques de détail solides
  - Critères stricts en matière d'octroi de prêts
  - Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail.
- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
  - Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
  - Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur
- Systeme de réglementation judiciaire
  - Systeme fondé sur des principes plutôt que des règles
  - Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
  - Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
  - Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

**Le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>**

# Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises<sup>1</sup>.
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes



1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)  
2. Statistique Canada (en date de la fin décembre, données non rajustées)  
3. Au 28 février 2014.



# Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



	Canada	États-Unis
Produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps)</li> </ul>
Souscription	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée la plus courante de 30 ans</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %</li> </ul>
Réglementation et imposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires.</li> </ul>
Canaux de distribution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 %.</li> </ul>

## Faits saillants

- La qualité du crédit du portefeuille de crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada demeure élevée, grâce à la résilience continue du marché canadien de l'habitation.

Portefeuille		T2 2014
Portefeuille de CGBI au Canada	Solde brut des prêts	227 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	65 %
	Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés <sup>1</sup>	60 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (prêts hypothécaires résidentiels)	Solde brut des prêts	29 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	74 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (LDCVD)	Solde brut des prêts	6 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	43 %

Thème	Position de la TD
Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global</li> </ul>
Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour moins de 1,5 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada</li> <li>Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD</li> </ul>

1. Le RPV actuel correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt.

# Modifications des règles relatives aux prêts hypothécaires au Canada



## Mesures annoncées en 2012 par le ministre Flaherty (gouvernement du Canada)

- La période maximale d'amortissement passe de 30 ans à 25 ans.
- Le montant maximal que les Canadiens peuvent emprunter dans le cas d'un refinancement passe de 85 % à 80 %.
- Le ratio de remboursement brut<sup>1</sup> et le ratio de remboursement total<sup>2</sup> sont limités à 39 % et à 44 %, respectivement.
- Les prêts hypothécaires assurés ne sont offerts que pour les habitations dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars.
- Ces règles ne s'appliquent qu'aux prêts hypothécaires à ratio prêt-valeur élevé (c.-à-d. les prêts hypothécaires exigeant une assurance du gouvernement).
- Elles sont entrées en vigueur le 9 juillet 2012 afin de prévenir une ruée pour éviter les nouvelles règles (comme celle survenue en 2011).

## Points saillants de la ligne directrice B-20 publiée en 2012 (BSIF)

- Ratio prêt-valeur maximal de 65 % dans le cas des marges de crédit adossées à un bien immobilier (au lieu de 80 %)
- Les prêteurs ne sont pas tenus d'amortir les marges de crédit adossées à un bien immobilier, mais ils doivent être en mesure de prévoir le remboursement intégral du prêt au fil du temps.
- Le taux admissible pour tous les prêts hypothécaires ordinaires à taux variable et pour les prêts hypothécaires ordinaires à taux fixe dont la durée est inférieure à cinq ans est « le plus élevé du taux hypothécaire contractuel et du taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada ».
- Le ratio prêt-valeur doit être recalculé à chaque refinancement et lorsque le prêteur juge prudent de le faire.
- Les institutions financières fédérales sont tenues de se conformer à cette ligne directrice « d'ici la fin de l'exercice 2012 ».

1. Le ratio de remboursement brut est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer au paiement des frais associés au logement (c.-à-d. versements hypothécaires, taxes, coûts de chauffage et 50 % des frais de copropriété, le cas échéant).

2. Le ratio de remboursement total est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer à l'acquittement de toutes ses obligations en matière de dette (c.-à-d. frais associés au logement, prêts, lignes de crédit, prêts-auto et soldes de cartes de crédit).

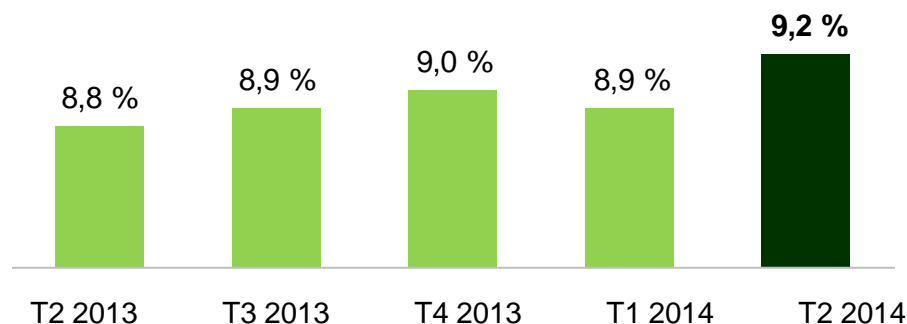
- L'économie américaine devrait accélérer à la faveur de la diminution du freinage budgétaire.
  - Le freinage budgétaire fédéral devrait passer de 1,3 % en 2013 à 0,5 % en 2014.
  
- Les bonnes nouvelles s'accumulent sur l'état de l'économie américaine.
  - Stimulées par l'augmentation de la richesse et la croissance plus rapide des revenus en l'absence de hausses d'impôts, les dépenses de consommation joueront un rôle dominant dans l'accélération de la production.
  - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance du PIB réel en 2014-15.
  
- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
  - La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Trésorerie et gestion du bilan**
4. Annexe

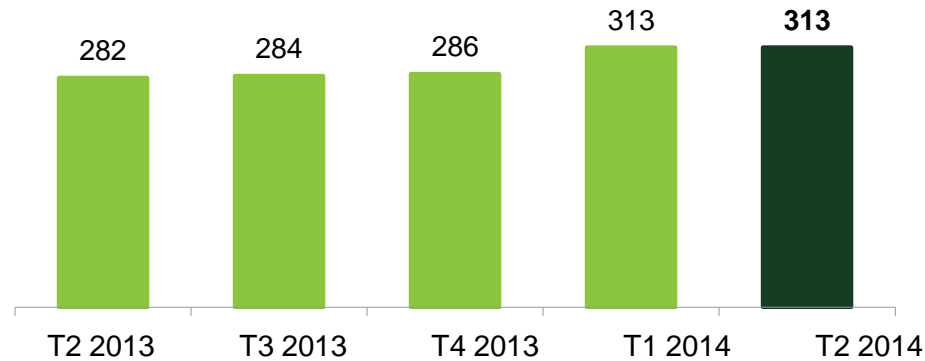
## Faits saillants

- Ratio des capitaux propres (RCP) attribuable aux actionnaires ordinaires (AO) de première catégorie aux termes de Bâle III de 9,2 % au 30 avril 2014
- La hausse de 30 pdb sur 3 mois traduit une solide production interne de capitaux

## RCP attribuable aux AO de première catégorie selon Bâle III<sup>1</sup>



## Actifs pondérés en fonction des risques<sup>1</sup> (G\$ CA)



**Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.**

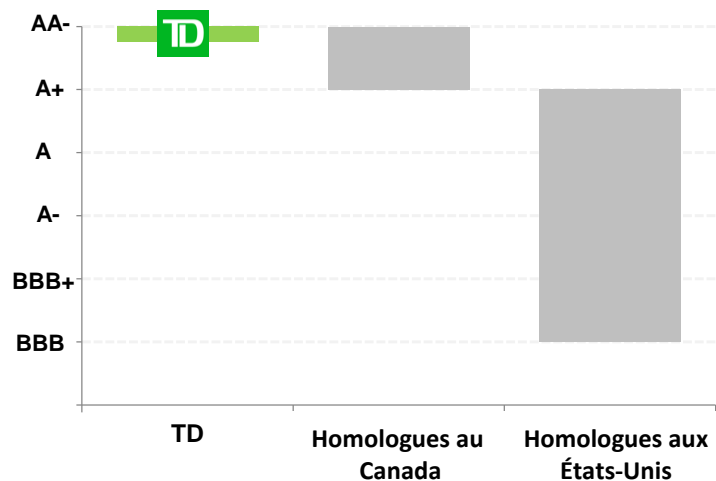
1. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des capitaux propres rattachés au rajustement de la valeur du crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans à partir de 2014 de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit (RVC) a commencé.

## Notes attribuées par les agences<sup>1</sup>

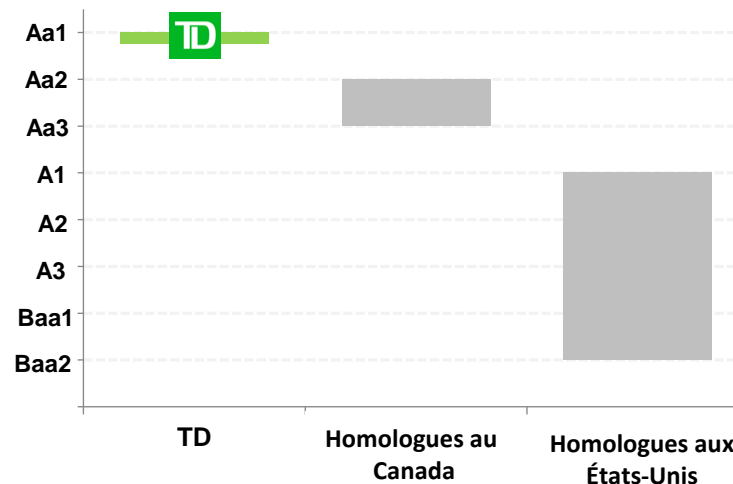
	Moody's	S&P	DBRS
Notes	Aa1	AA-	AA
Perspective	Négatif	Stable	Stable

## Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



**De solides notes**

1. Voir la note 2 à la diapositive 5. Le 11 juin 2014, Moody's a confirmé la note de crédit attribuée aux titres à long terme de la TD (Aa1) et a fait passer les perspectives de stables à négatives pour la TD et ses homologues au Canada. Les homologues au Canada sont définis à la note 3 ci-dessus. Les notes de crédit et les perspectives de S&P et de DBRS sont en date du 30 avril 2014.  
 2. Les homologues au Canada sont la Banque Royale, la Banque Scotia, BMO et CIBC.  
 3. Les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

- **Paradigme de la Trésorerie**
  - Contribution à un bénéfice stable et croissant
  - Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies
- **Harmonisation des durées des actifs et des passifs**
  - Abstention d'opérations de portage de liquidités
  - Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché
- **Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert**
  - Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.
- **Cadre de gestion mondial du risque d'illiquidité**
  - Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
  - Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
  - Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
  - En bonne position pour se conformer à 100 % au ratio LCR en janvier 2015

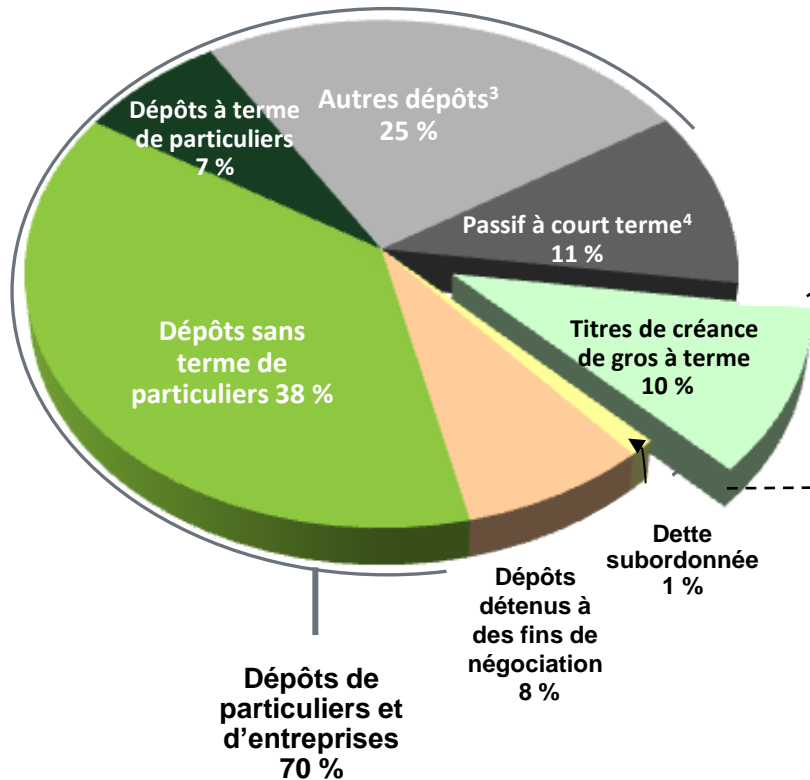


- Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises
  - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque.
  - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt qui n'est pas considéré comme permanent
- Grand utilisateur de programmes de titrisation, par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et de l'émission périodique de titres adossés à des créances hypothécaires
  - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques.
- Autres sources de financement garanti
  - Obligations sécurisées et titrisations adossées à des actifs
  - Élargissement de la clientèle d'investisseurs de la TD
  - Émission de 1 G\$ CA de billets de catégorie A Genesis II en mai 2014
- Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros sur le marché financier
  - Émission de 1,5 G\$ US d'obligations à taux variable de deux ans en novembre 2013
  - Émission de 2 G\$ CA de billets de dépôt de cinq ans et de 500 M\$ CA de billets de dépôt de trois ans (Obligations vertes) en avril 2014
  - Opération de 2,25 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang de trois ans, répartis sur deux lots de créances, en mai 2014

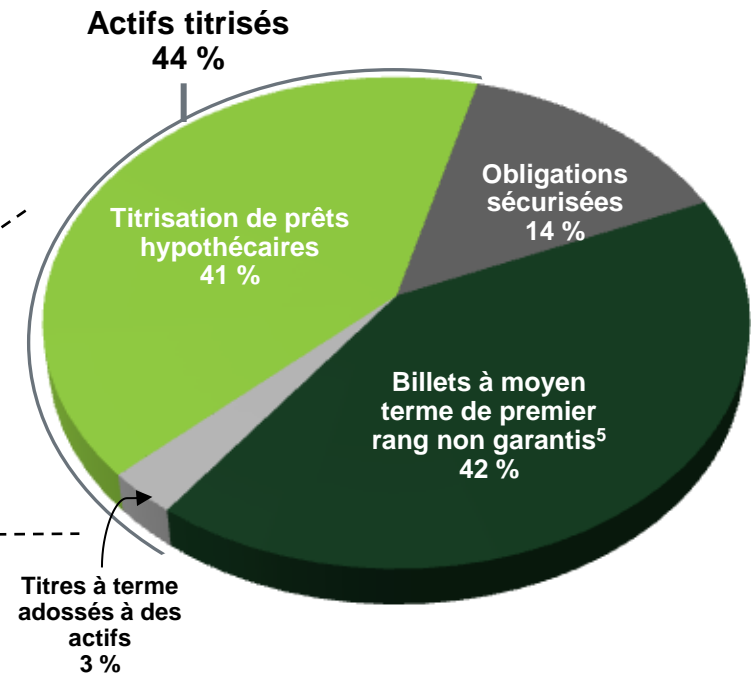
# Composition attrayante du bilan<sup>1</sup>



## Composition du financement<sup>2</sup>



## Titres de créance de gros à terme



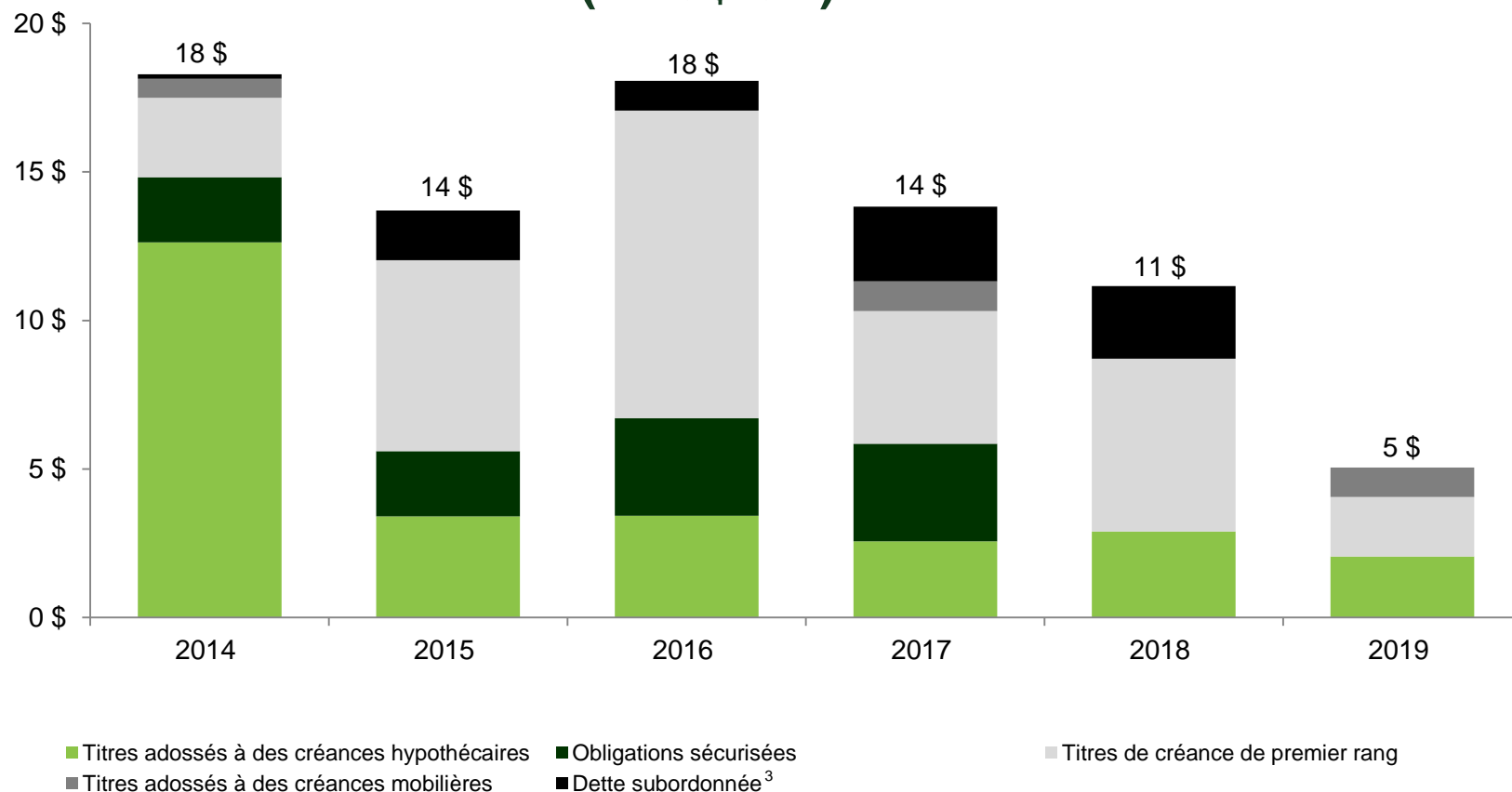
Principales sources de financement : dépôts de particuliers et d'entreprises

1. Au 30 avril 2014.  
2. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.  
3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.  
4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.  
5. Comprend certains billets de placements privés.

# Profil des échéances de la dette<sup>1</sup> de l'exercice 2014 à l'exercice 2019



## Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)<sup>2</sup>



**Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables**

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.

2. Au 30 avril 2014.

3. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Toute hypothèse relative au moment d'un rachat est formulée sous réserve des points de vue de la direction au moment du rachat ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

# Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la Loi nationale sur l'habitation, a été adopté en juin 2012
- Les nouvelles émissions devront être effectuées conformément à la législation et les émetteurs ne seront pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser des obligations sécurisées (d'un montant de 10 G\$ US) émises dans le cadre du programme actuel, qui comprend des actifs assurés
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation

**La législation est gage de certitude**

## ■ Test de couverture par l'actif

- ❑ Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
- ❑ L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés
- ❑ Les valeurs seront rajustées au moins une fois par trimestre

## ■ Calcul aux fins d'évaluation

- ❑ Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation

## ■ Pourcentage de l'actif

- ❑ Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis
- ❑ Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme

## ■ Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs

- ❑ Au moins deux notes doivent être attribuées au programme
- ❑ Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché
- ❑ L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada

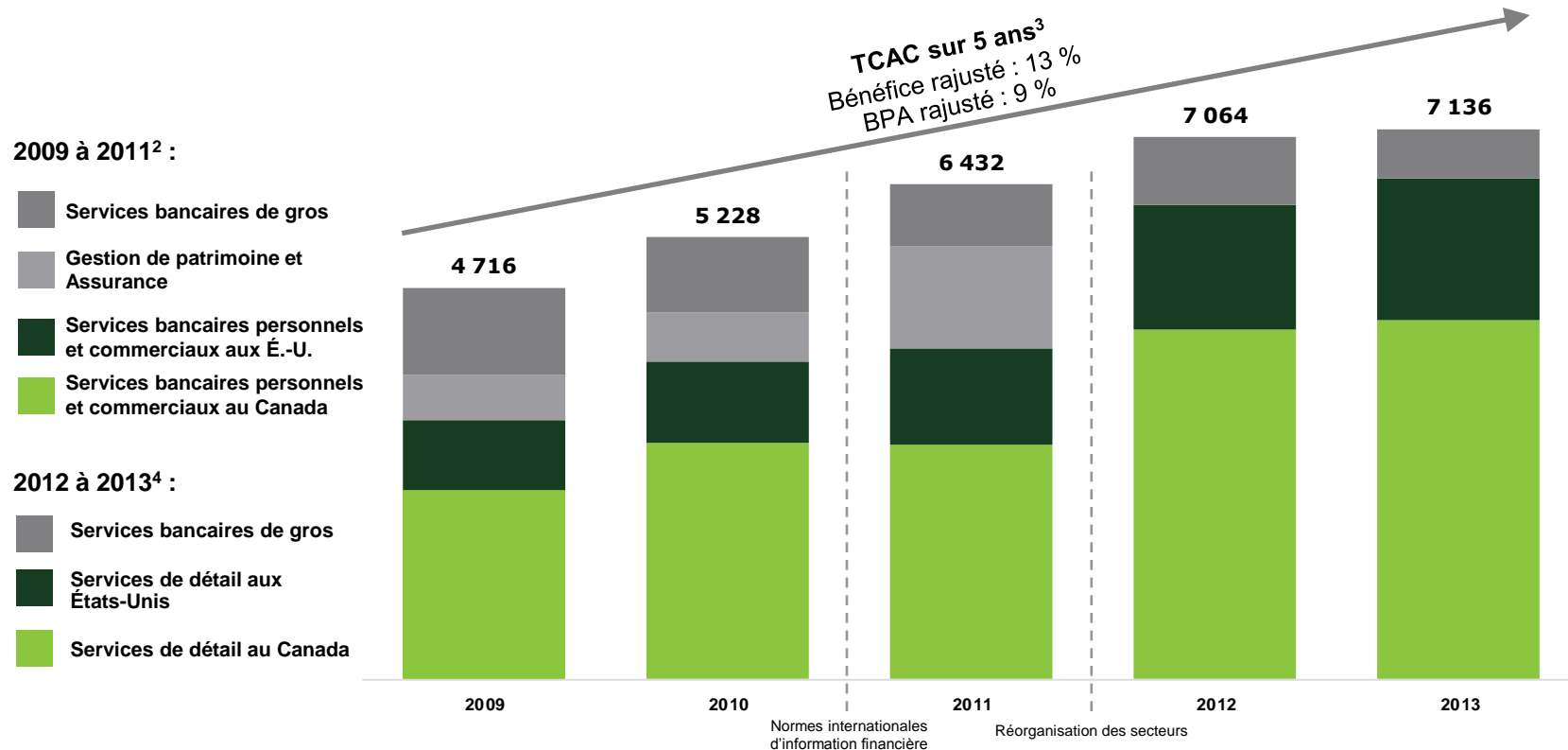
- Solide assise financière – en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. **Annexe**

# Croissance stable des bénéfices



## Bénéfice rajusté<sup>1,2,4</sup> (en M\$ CA)



**Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté**

1. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour les exercices 2009 à 2010 et des IFRS pour 2011 à 2013. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Voir aussi les pages 186 à 191 du rapport annuel 2012 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2012. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu.

2. Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.

3. Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, tel qu'il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour les exercices 2009 à 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour 2011 à 2013.

4. Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus sur les secteurs des Services bancaires de détail, voir la diapositive 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.



# Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



## Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

	T1 2014	T2 2014
<b>Portefeuille des Services de détail au Canada</b>	<b>323,7 \$</b>	<b>326,2 \$</b>
<b>Particuliers</b>	<b>274,0 \$</b>	<b>275,0 \$</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	166,0	166,7
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60,3	60,2
Prêts automobiles indirects	14,7	15,0
Lignes de crédit non garanties	8,5	8,5
Cartes de crédit	17,8	18,0
Autres prêts aux particuliers	6,7	6,6
<b>Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises)</b>	<b>49,7 \$</b>	<b>51,2 \$</b>
<b>Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (montants en \$ US)</b>	<b>105,4 \$ US</b>	<b>107,3 \$ US</b>
<b>Particuliers</b>	<b>53,8 \$ US</b>	<b>53,6 \$ US</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	20,2	20,4
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>1</sup>	10,2	10,3
Prêts automobiles indirects	15,9	15,7
Cartes de crédit	7,0	6,7
Autres prêts aux particuliers	0,5	0,5
<b>Services bancaires commerciaux</b>	<b>51,6 \$ US</b>	<b>53,7 \$ US</b>
Immobilier non résidentiel	12,0	12,1
Immobilier résidentiel	3,2	3,3
Commercial et industriel	36,4	38,3
<b>Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.</b>	<b>11,9 \$</b>	<b>10,3 \$</b>
<b>Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (en \$ CA)</b>	<b>117,3 \$</b>	<b>117,6 \$</b>
<b>Portefeuille des Services bancaires de gros<sup>2</sup></b>	<b>21,6 \$</b>	<b>22,5 \$</b>
<b>Autres<sup>3</sup></b>	<b>2,2 \$</b>	<b>1,8 \$</b>
<b>Total</b>	<b>464,8 \$</b>	<b>468,0 \$</b>

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

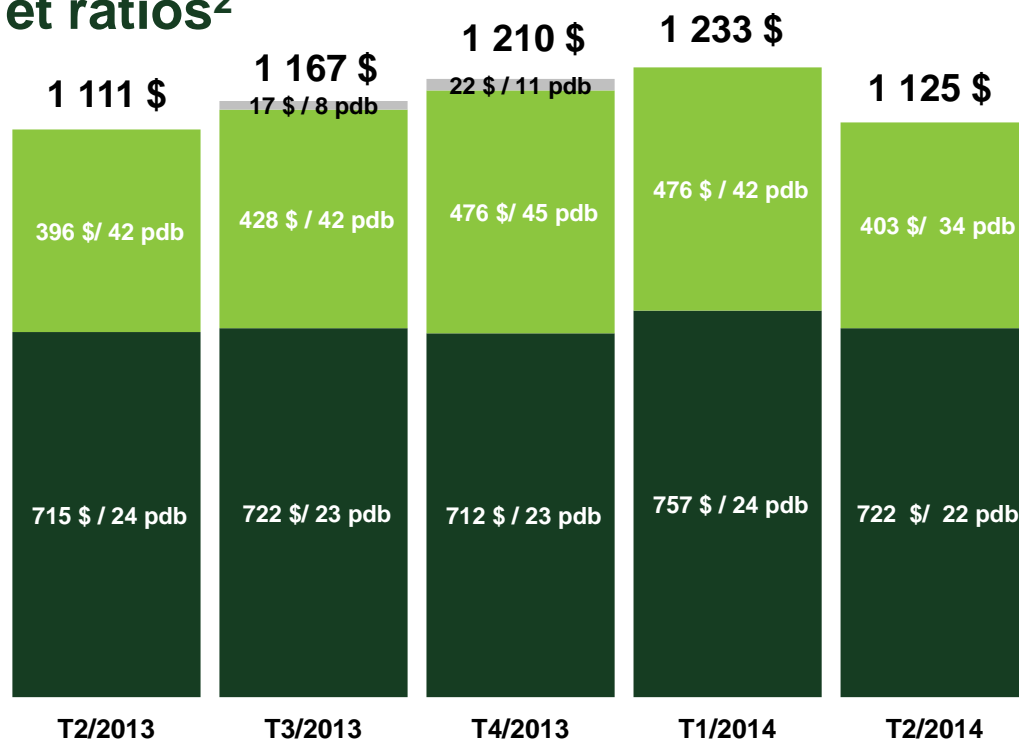
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

# Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



## Formations de prêts douteux bruts<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- Baisse des formations de prêts douteux bruts dans l'ensemble du portefeuille
  - Diminution aux É.-U. surtout attribuable aux prêts automobiles et commerciaux indirects
  - Amélioration au Canada attribuable au crédit garanti par des biens immobiliers

- Autres<sup>3</sup>
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

	T2/2013	T3/2013	T4/2013	T1/2014	T2/2014	
	26	27	27	27	24	<i>pdb</i>
Homologues au Canada <sup>4</sup>	18	21	20	16	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis <sup>5</sup>	36	34	29	26	N. d.	<i>pdb</i>

1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

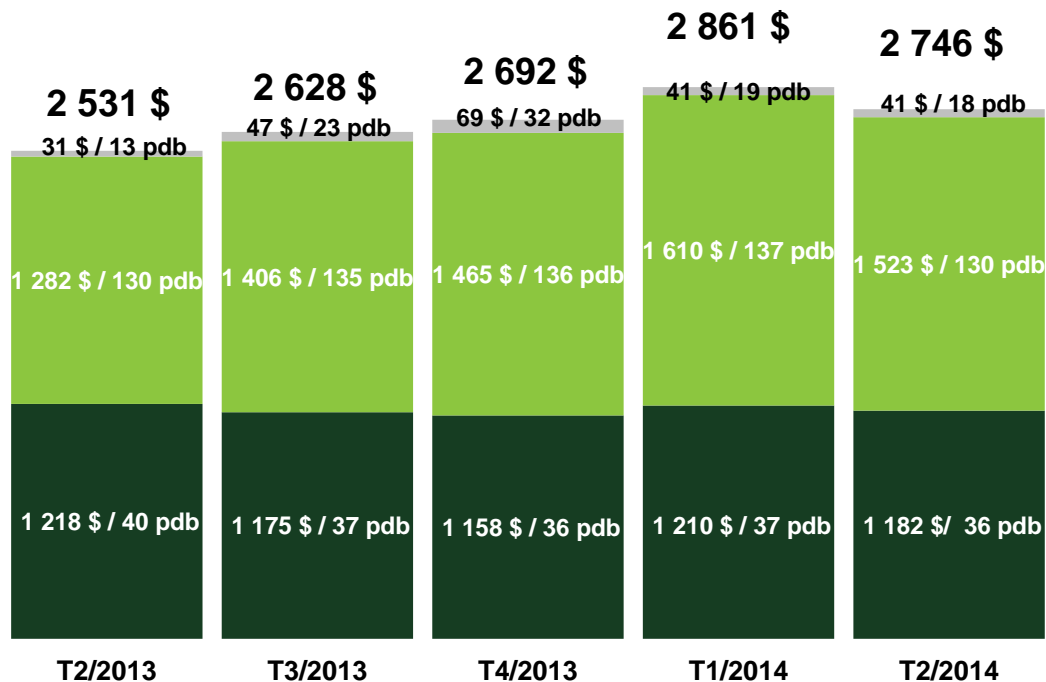
5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).

N. d. : non disponible

# Prêts douteux bruts par portefeuille



## Prêts douteux bruts<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- Les baisses du ratio de prêts douteux bruts découlent de l'amélioration continue du crédit aux États-Unis.

	T2/2013	T3/2013	T4/2013	T1/2014	T2/2014	
	59	60	60	62	59	<i>pdb</i>
Homologues au Canada <sup>4</sup>	79	75	73	71	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis <sup>5</sup>	191	178	165	161	N. d.	<i>pdb</i>

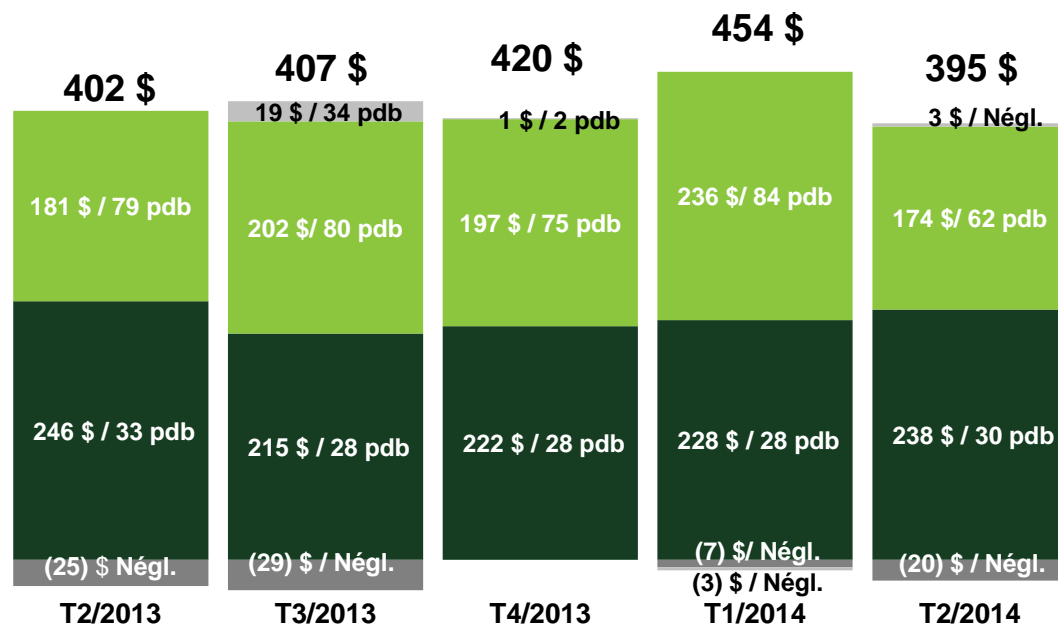
- Autres<sup>3</sup>
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.  
 2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.  
 3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.  
 4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.  
 5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).  
 Négl. : négligeable  
 N. d. : non disponible

# Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



## PPC<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- La baisse de 5 pdb du ratio PPC s'explique par :
  - L'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille des Services bancaires commerciaux aux États-Unis
  - La réduction des pertes de valeur et des radiations pour les prêts automobiles indirects au Canada et aux États-Unis

	T2/2013	T3/2013	T4/2013	T1/2014	T2/2014	
1	39	37	38	40	35	<i>pdb</i>
Homologues au Canada <sup>5</sup>	30	25	31	27	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis <sup>6</sup>	53	29	41	55	N. d.	<i>pdb</i>

	Autres <sup>3</sup>
	Portefeuille des Serv. banc. de gros <sup>4</sup>
	Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
	Portefeuille des Services de détail au Canada

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T1 2014, 5 M\$ / T4 2013, 6 M\$.

5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

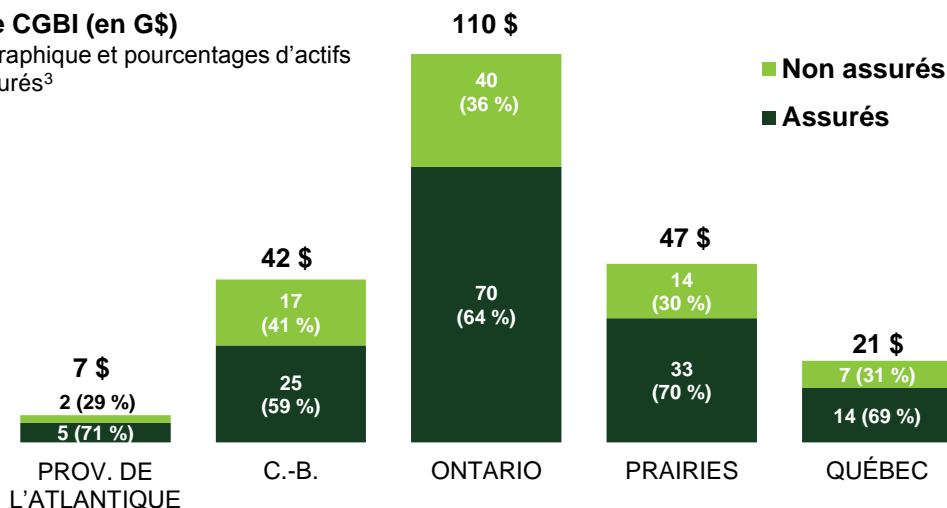
6. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.

Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

Services bancaires personnels au Canada <sup>1</sup>	T2 2014			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts(en M\$)	PPC <sup>2</sup> (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	167	0,28 %	463	3
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60	0,49 %	295	2
Prêts automobiles indirects	15	0,23 %	35	27
Lignes de crédit non garanties	8	0,56 %	47	27
Cartes de crédit	18	0,96 %	173	110
Autres prêts aux particuliers	7	0,30 %	20	12
<b>Total des Services bancaires personnels au Canada</b>	<b>275 \$</b>	<b>0,38 %</b>	<b>1 033 \$</b>	<b>181 \$</b>
Variation p/r au T1 2014	1 \$	(0,02 %)	(59 \$)	(27 \$)

## Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés<sup>3</sup>



## RPV des prêts hypothécaires non assurés (%)<sup>3</sup>

T2 2014 <sup>4</sup>	68	58	59	63	65
T1 2014 <sup>4</sup>	67	55	59	63	66

## Faits saillants

- La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada.
- Le taux de perte du portefeuille de CGBI est inférieur à 1 pdb.
- Les taux de perte du portefeuille de cartes de crédit demeurent à de faibles niveaux historiques.
- Amélioration de la tendance pour les prêts automobiles indirects

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immeuble) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

# Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	T2 2014		
	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC <sup>1</sup> (en M\$)
Services bancaires commerciaux <sup>2</sup>	51	149	33
Services bancaires de gros	23	41	3
<b>Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada</b>	<b>74 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>36 \$</b>
Variation p/r au T1 2014	3 \$	31 \$	25 \$

Répartition par secteur	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Provision <sup>1</sup> (en M\$)
Immobilier résidentiel	14,3	24	12
Immobilier non résidentiel	9,1	6	2
Services financiers	11,2	3	1
Gouv./fonction publique/santé et services sociaux	7,6	18	3
Ressources <sup>3</sup>	4,8	14	8
Produits de consommation <sup>4</sup>	4,1	48	31
Industriel / manufacturier <sup>5</sup>	3,6	18	12
Agriculture	4,4	6	1
Automobile	3,5	1	0
Autres <sup>6</sup>	11,1	52	39
<b>Total</b>	<b>74 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>109 \$</b>

## Faits saillants

- L'augmentation des prêts douteux brut et de la PPC pour les Services bancaires commerciaux est essentiellement attribuable à un seul emprunteur.

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

# Services bancaires personnels aux États-Unis



Services bancaires personnels aux États-Unis <sup>1</sup>	T2 2014			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC <sup>2</sup> (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	23	1,24 %	277	2
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>3</sup>	11	2,45 %	276	11
Prêts automobiles indirects	17	0,60 %	104	34
Cartes de crédit	7	1,72 %	126	133
Autres prêts aux particuliers	0,5	1,10 %	6	13
<b>Total des Services bancaires personnels aux É.-U.</b>	<b>59 \$</b>	<b>1,34 %</b>	<b>789 \$</b>	<b>193 \$</b>
Variation p/r au T1 2014	(1 \$)	0,11 %	(9 \$)	91 \$

## Faits saillants

- L'augmentation de la PPC pour les Services bancaires personnels aux États-Unis est attribuable à Target.
- Le portefeuille continue de répondre aux attentes.

## Portefeuille du CGBI aux É.-U.<sup>1</sup>

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour<sup>4</sup>

RPV estimatif actuel	Prêts hypothécaires résidentiels	LDCVD de 1 <sup>er</sup> rang	LDCVD de 2 <sup>e</sup> rang	Total
> 80 %	9 %	16 %	37 %	15 %
De 61 à 80 %	49 %	31 %	37 %	44 %
<= 60 %	42 %	53 %	26 %	41 %
<b>Cotes FICO actuelles &gt; 700</b>	87 %	87 %	82 %	86 %

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index à compter de février 2014. Cotes FICO mises à jour en mars 2014.

# Services bancaires commerciaux aux États-Unis



Services bancaires commerciaux aux États-Unis <sup>1</sup>	T2 2014		
	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC <sup>2</sup> (en M\$)
<b>Immobilier commercial</b>	<b>17</b>	<b>288</b>	<b>(10)</b>
Immobilier non résidentiel	13	189	(5)
Immobilier résidentiel	4	99	(5)
<b>Commercial et industriel</b>	<b>42</b>	<b>446</b>	<b>9</b>
<b>Total Services bancaires commerciaux aux É.-U.</b>	<b>59 \$</b>	<b>734 \$</b>	<b>(1 \$)</b>
Variation p/r au T1 2014	2 \$	(78 \$)	(27 \$)

Immobilier commercial	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Commercial et industriel	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)
Bureaux	4,6	52	Santé et services sociaux	6,2	43
Détail	3,8	48	Services professionnels et autres	5,6	81
Appartements	2,9	37	Produits de consommation <sup>3</sup>	4,6	114
Résidentiel à vendre	0,3	43	Industriel/manufacturier <sup>4</sup>	5,3	71
Industriel	1,4	33	Gouvernement/secteur public	5,4	20
Hôtels	0,8	28	Services financiers	1,4	23
Terrains commerciaux	0,1	15	Automobile	2,0	17
Autres	2,9	32	Autres <sup>5</sup>	11,5	77
<b>Total Immobilier commercial</b>	<b>17 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>Total Commercial et industriel</b>	<b>42 \$</b>	<b>446 \$</b>

## Faits saillants

- Poursuite de la tendance positive dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U. :
  - Les taux de radiations nettes restent faibles
  - Poursuite de la baisse des prêts « critiqués et classés »
  - Baisse attendue à court terme du nombre de prêts à problème

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.



**Téléphone :**  
416-308-9030  
ou 1-866-486-4826

**Courriel :**  
tdir@td.com

**Site Web :**  
[www.td.com/francais/investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs)



**Grand prix des meilleures relations  
avec les investisseurs :**  
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les  
investisseurs par secteur :**  
Services financiers

**Meilleures relations avec les  
investisseurs  
par un chef de la direction :**  
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les  
investisseurs  
par un chef des finances :**  
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleure information financière**



**Groupe Banque TD**  
**Présentation à l'intention des investisseurs**  
**sur les titres à revenu fixe**

---

T2 2014